



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
des ressources humaines

La Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
La Ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques

- Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2004-272 du 24 mars 2004 relatif au statut particulier des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;
Vu le décret n° 2005-1090 du 1er septembre 2005 relatif à l'avancement de grade dans les corps des administrations de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 6 juin 2024 relatif aux taux de promotion dans certains corps de fonctionnaires relevant du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

ARRETENT

Article 1^{er} – Les conseillers techniques et pédagogiques supérieurs dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès à la hors classe au titre de l'année 2023 :

Domaine du sport :

Marc BEGOTTI
Lionel GONDRAN
Pascal EOUZAN
Jacques COMMERES
Bertrand DUMORTIER
Paul ROBACH
Anne-Marie ROUCHON
Sophie DUBOURG-CHANSOU
Philippe DELHAYE
Patrick ROSSO
Véronique FLAMAND

Domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative :

Gildas BOUVET
Thierry ROOS

Article 2 - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le **02 JUIL. 2024**

P / les ministres et par délégation,

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA GESTION DES CARRIERES

Vincent GOUDET